

Annexe n°5

Fiche descriptive des caractéristiques des parcours de santé en accès libre

Un parcours de santé ou parcours sportif ou parcours est une promenade sportive en accès libre rythmée par un ensemble d'activités, généralement dans un cadre naturel ou un parc urbain.

Les équipements doivent être fixes et permanents.

Les matériaux (acier, bois, aluminium, etc.) et les dimensions peuvent être variables selon le fournisseur, le choix des modules et les sports pratiqués. Les exigences de sécurité générales relatives à la fabrication, à l'installation, au contrôle et à la maintenance de ce type d'équipements sont définies dans la norme de référence en France FD S 52-903 d'octobre 2009 pour les parcours sportifs. Elle est disponible sur le site de l'AFNOR. Cette norme préconise certaines exigences quant à l'implantation et l'utilisation des parcours sportifs.